

MÉDECINS

EN PAYS DE

MARTIGUES

n°19

Journal des professionnels de la santé
Quadrimestriel - Gratuit
Août 2014

Œuvre collective
réalisée à l'Hôpital
de jour pour adultes
de Martigues



DOSSIER
Ressources en santé
mentale sur le territoire
de la CAPM

capm
pays de Martigues
Martigues • Port-de-Bouc • Saint-Mitre-les-Remparts

ACTUS
Outils régionaux
au service des territoires

ENVIRONNEMENT
Simulation de Scénarii
de pollution atmosphérique

SOMMAIRE

Actus p7

Outils régionaux au service des territoires : proposition d'expérimentation d'une coordination territoriale d'appui et d'un répertoire opérationnel des ressources élargi au secteur médico-social

Dossier p8

Ressources en santé mentale sur le territoire de la CAPM

Environnement p15

Étude d'Air PACA sur l'Évaluation des Risques sanitaires
Simulation de Scénarii de pollution atmosphérique

Maladies professionnelles : où se situe le risque ?
Présentation du nouveau site internet de l'APCME

Portrait p20

3 questions au Dr Lucien Halimi, médecin généraliste,
vice-président de l'association « Inventons la santé autrement »

ÉDITO



Les déterminants de santé sont les mêmes pour la santé et la santé mentale : plus les soins sont précoces, meilleure est la prise en charge, d'où la nécessité d'une politique de prévention, d'accès aux soins et d'inclusion sociale que les élus du Pays de Martigues et l'ARS souhaitent encourager avec la création d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) à l'échelle du territoire de la CAPM.

Le CLSM, recommandé par le Haut Conseil de la Santé Publique et la Cour des comptes, est une plateforme de concertation et de coordination entre les élus locaux du territoire, les professionnels, les institutions et les associations de malades qui permet de définir des politiques locales et des actions pour l'amélioration de l'accès aux soins et la lutte contre l'exclusion. Ne sont pas seulement concernés les professionnels de santé mais aussi les travailleurs sociaux, les bailleurs, l'Éducation nationale, les représentants de la sécurité publique, etc.

J'invite largement l'ensemble de ces acteurs à investir les instances de travail du futur Conseil local de santé mentale.

Bonne lecture.



Françoise Eynaud
1^{ère} vice-présidente
de la Communauté d'agglomération
du Pays de Martigues

Médecins en Pays de Martigues

Contact : Service Observatoire et Promotion de la Santé du Pays de Martigues
Hôtel de l'Agglomération - Rond-point de l'Hôtel de Ville - 13500 Martigues

Tél. 04 42 06 90 74 - Fax : 04 42 06 90 78 - Email : marielle.ortega@paysdemartigues.fr

Directeur de la publication : Henri Cambessédès / Rédactrice en chef : Catherine German-Labaume

Rédaction : Marielle Ortega / Photos : Georges Xuereb / Conception graphique : Anatome

Impression : Imprimerie CCI - Marseille

Nos remerciements vont à l'ensemble des médecins et autres professionnels qui ont contribué à l'élaboration de ce numéro.
L'édition papier a été tirée en 1700 exemplaires.



» GÉRONTOLOGIE

Développement de la méthode MAIA par le Centre hospitalier de Martigues

La candidature du CHM a été retenue par l'Agence Régionale de Santé pour le développement de la méthode MAIA (Méthode pour l'Autonomie et l'Intégration des services d'aides et de soins pour le grand Age) sur le territoire de Martigues/Port-de-Bouc/Saint-Mitre-les-Remparts/Istres/Fos-sur-Mer/Port-Saint-Louis du Rhône/Châteauneuf-les-Martigues/Carry-le-Rouet/Sausset-les-Pins. Cette méthode permet de développer un processus « d'intégration » des soins et des aides participant au maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie grâce au partenariat développé avec les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Le responsable de la MAIA, dit « pilote », formalisera sur le plan opérationnel les ressources que les médecins traitants, les organismes prestataires, les associations et les familles trouveront sur le territoire. Puis les personnels de la MAIA, dits « gestionnaires de cas », iront sur le terrain et mettront en concordance ces différentes ressources autour de la personne âgée. Le CHM est un acteur essentiel de la coordination sur le secteur et son implication très forte dans le domaine de la prévention est aujourd'hui le complément incontournable de la mission de soin.

Contacts

Odile Sarlegna, chargée des Actions de santé publique du CHM
04 42 43 20 84 - odile.sarlegna@ch-martigues.fr



Les Restanques de Saint-Mitre : ouverture d'une maison de retraite avec foyer logement

Depuis le 30 juillet s'est ouvert aux Restanques de Saint-Mitre, un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et un foyer logement non médicalisé.

Cette structure est composée de deux bâtiments :

- L'EHPAD, compte une unité protégée de 20 chambres pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées et une deuxième unité de 40 chambres réservées aux personnes âgées dépendantes ou non.
- Le deuxième bâtiment est un foyer logement non médicalisé de 20 appartements de 31 m².

L'établissement est habilité à l'aide sociale pour 25 lits et réserve 2 lits pour l'hébergement temporaire (cf. photo ci-dessus).

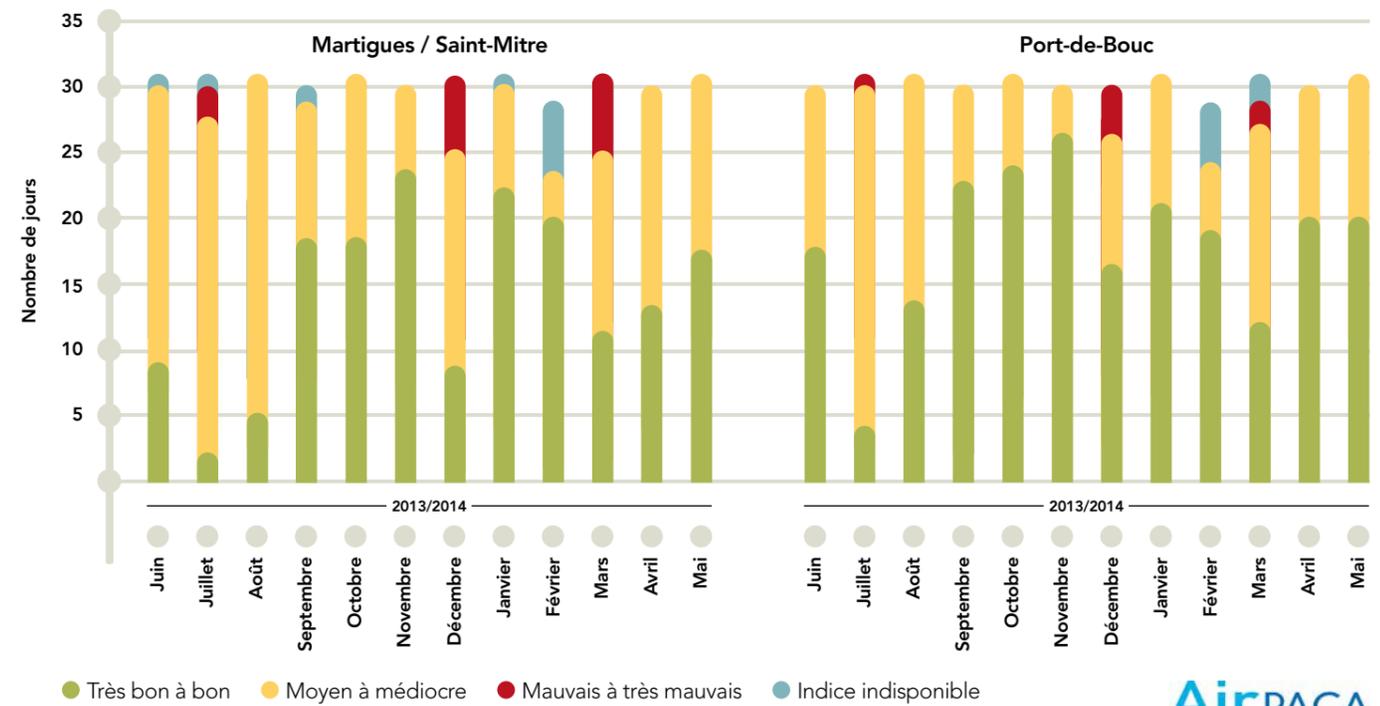
Adresse

Les Restanques de Saint-Mitre
18, bd Jean Moulin - 13920 Saint-Mitre-les-Remparts
Tél. 04 42 06 98 00

Indice de l'air à Martigues/Saint-Mitre et Port-de-Bouc

L'indice de la qualité de l'air permet de caractériser chaque jour et de manière synthétique la pollution atmosphérique globale d'une zone géographique définie. Cet indice se décline sous forme d'une échelle à 10 niveaux : l'échelle croît de 1 (indice « très bon ») à 10 (indice « très mauvais »).

Qualité de l'air à Martigues/Saint-Mitre et à Port-de-Bouc : fréquence des indices par mois, de juin 2013 à mai 2014



● Très bon à bon ● Moyen à médiocre ● Mauvais à très mauvais ● Indice indisponible

Source : Air PACA, association régionale de surveillance de la qualité de l'air.
Plus d'infos : www.airpaca.org



CSAPA ANPAA 13 Marseille - Étang de Berre : un nouveau travailleur social sur l'antenne de Martigues

Depuis le 13 mai 2014, Charleen Poirot remplace en qualité de travailleur social Claire Perez tandis que cette dernière accède à la fonction d'attachée de direction pour le secteur Bouches-du-Rhône sud.

Le centre, situé au 2, boulevard Mongin à Martigues, reçoit toute personne qui s'interroge sur une addiction avec ou sans produit : usager, entourage, quels que soient son âge (adulte, mineur) et sa situation géographique.

L'ÉQUIPE DE MARTIGUES

- Attachée de direction : Claire Perez
- Médecin psychiatre : Dr Jean-Luc Metge
- Psychologues cliniciens : Emmanuelle Remy ; Marc Krawczyk
- Travailleur social : Charleen Poirot
- Secrétaire médicale : Élisabeth Marzi

Contacts

Tél. 04 42 07 28 23 - csapa.martigues@anpaa.asso.fr
horaires d'ouverture : 9h-16h du lundi au vendredi

Programme national de surveillance du mésothéliome (PNSM) en quelques chiffres

Incidence par année au niveau national, dans les Bouches-du-Rhône et sur le territoire de la CAPM

ANNÉE	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
NATIONAL	28	35	37	46	40	66	57	70	73	78	107	98	98	104	113
BOUCHES-DU-RHÔNE *	17	23	25	42	35	58	39	34	40	40	49	46	40	47	51
TERRITOIRE * DE LA CAPM													6	2	13

*Cas non exclus (certifiés, incertains et en cours)

Pour en savoir plus :

<http://www.ars.paca.sante.fr/Programme-national-de-surveill.141651.0.html>
À suivre également dans notre prochain numéro

À VOS AGENDAS

RSCA : formation des internes dispensée dans le cadre de la Faculté de médecine de Marseille

Prochaine séance de formation locale des internes et de leurs maîtres de stage :

16 septembre et 14 octobre 2014 :

récit de situations complexes ambulatoires - présentation de cas cliniques.
Rendez-vous à 20h.

Les lieux seront communiqués personnellement à chaque participant.

Pour tout renseignement :

Pr Alain-Philippe Gille, coordonnateur local facultaire de la formation des internes
alain.philippe.gille@wanadoo.fr

Formation APPUM

Prochaine programmation de l'association de perfectionnement post-universitaire des médecins de Martigues :

23 septembre 2014 : mise au point sur le diabète.
Rendez-vous à partir de 20h30 au Gusto Caffè.

Pour tout renseignement :

alain.philippe.gille@wanadoo.fr

Soirée thématique « Nouveautés dans la prise en charge des affections hépatiques » au Centre hospitalier de Martigues

Les intervenants :

Dr Guy Boulay : « Évaluation non invasive de la fibrose hépatique : Fibroscan »

Dr Valérie Cohen : « Exploration moderne de l'intestin grêle : Videocapsule »

Dr Jean-Luc Baroni : « Thérapies ciblées dans le cancer colorectal métastatique »

Mme Carine Aulagnit : « Présentation du dispositif d'annonce »

Mme Valérie Lavogez : « Site implantable et diffuseur »

Jeudi 18 septembre 2014

20h, salle de la Pinède

Soirée réservée aux professionnels de santé, suivie d'un buffet.

Entrée libre.

Contact/inscriptions

RSOEB - Corinne Melia :

04 42 44 11 62 - rsoeb@wanadoo.fr



Calendrier du Contrat local de santé : les phases d'élaboration

Novembre 2012 : signature d'un protocole d'accord entre l'ARS PACA les villes de Martigues, Port-de-Bouc et la CAPM pour l'élaboration d'un CLS.

Juin 2013 : séminaire de présentation du diagnostic et de lancement des travaux du CLS.

Septembre et octobre 2013 : élaboration de propositions d'actions par 3 groupes de travail mandatés par la CAPM et l'ARS autour de 3 axes prioritaires.

Novembre 2013 : réunion publique de restitution des travaux d'élaboration du CLS.

Décembre 2013 : signature d'un Contrat-cadre entre l'ARS PACA, l'État et la CAPM.

Février à mai 2014 : analyse de la faisabilité institutionnelle, juridique et économique, des propositions d'actions par 4 groupes de travail.

Mai 2014 : séances plénières de restitution de l'analyse institutionnelle.

Juin et juillet 2014 : analyse de la faisabilité technique des propositions d'actions par 7 groupes de travail.

Septembre 2014 : présentation aux professionnels de santé du territoire du projet de CTA et de ROR (cf. p. ci-contre).

Octobre 2014 : présentation du Plan d'action en comité de pilotage pour validation et signature.

Deux outils régionaux au service des territoires

Proposition d'expérimentation d'une Coordination territoriale d'appui et d'un Répertoire opérationnel des ressources de proximité

Par Marion Chabert, responsable Service Études et projets, ARS PACA

La stratégie nationale de santé propose des pistes pour une organisation des soins accessible, lisible et compréhensible pour les patients et les professionnels de santé. Ces solutions sont travaillées dans les territoires. Dans ce cadre, l'ARS PACA propose de développer sur quelques territoires de la région, dont le territoire de la CAPM, un appui à la coordination des professionnels de santé. Cette offre de services va utiliser des outils d'information partagés, proposés au niveau régional, dont le répertoire opérationnel des ressources de proximité, qui permettra de décrire l'ensemble des acteurs du sanitaire, hospitalier ou en ville, du médico-social et du social.

Proposition d'expérimentation d'une Coordination Territoriale d'Appui (CTA) sur la Communauté d'agglomération du Pays martégal

La CTA s'appuie sur une instance collégiale dédiée à la santé, réunissant l'ensemble des acteurs de la santé, de la prévention, du soin et de l'accompagnement. Cette instance a pour objectif de faciliter la connaissance des acteurs et permettre le partage d'objectifs d'amélioration des parcours de santé de la population du territoire. Elle doit mettre en place le cadre nécessaire à la coordination d'appui.

Invitation des professionnels de santé du territoire

La proposition faite par l'ARS PACA d'expérimentation d'une CTA et d'un ROR élargi sur le territoire de la CAPM vient en écho à plusieurs propositions d'actions formulées localement par les professionnels de santé dans le cadre de l'élaboration du Contrat local de santé (cf. agenda p. ci-contre), dont celles relatives à la fédération des professionnels de santé et au développement de la communication entre professionnels via des outils et temps de travail partagés. Afin de prendre connaissance de ces propositions et de débattre sur leur opportunité, possibilités d'adaptation aux spécificités locales et modalités de mise en œuvre pour le territoire, l'ensemble des professionnels de santé sont invités, le mardi 16 septembre de 20h30 à 22h30, en salle Dufy, à la Maison du tourisme de Martigues.

Le modèle régional



➔ Les bases d'un service public territorial de santé ?

La coordination d'appui aux professionnels est remplie par l'un des acteurs du territoire choisi collégialement. Elle propose une offre de service, en informant et en aidant à l'orientation des patients, par exemple vers l'offre d'éducation thérapeutique ou encore vers l'expertise. Elle accompagne les professionnels dans le parcours de santé. Elle remplit également une fonction d'organisation sur le territoire, en proposant un espace d'animation, d'information et formation pour les professionnels intervenant sur le territoire sans se substituer aux acteurs en place.

Élargissement du Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR)

Le Répertoire Opérationnel des Ressources est un outil informatique répondant aux critères réglementaires et aux recommandations nationales, qui décrit l'aspect opérationnel de chaque établissement de la région. À l'origine, il a été conçu par les professionnels et actualisé par l'ensemble des acteurs impliqués pour optimiser le fonctionnement des Réseaux Territoriaux des Urgences. Le ROR permet d'accéder à des informations fiables et actualisées sur les plateaux techniques présents sur le territoire, mais aussi sur la disponibilité des ressources. Cet outil, déployé aujourd'hui dans le secteur sanitaire est en cours d'élargissement, à titre expérimental, au secteur médico-social, au secteur des soins de ville et à terme au secteur du social.

Contact

Marion Chabert

04 13 55 84 84

Marion.CHABERT@ars.sante.fr

Ressources en santé mentale sur le territoire de la CAPM

La santé mentale constitue un défi important, les maladies mentales sont loin d'être marginales et réservées à quelques individus. Dans le monde, une personne sur deux souffre ou souffrira d'un problème de santé mentale et connaîtra au cours de sa vie : anxiété, addiction, dépression, trouble alimentaire grave, bipolarité ou schizophrénie... (OMS, 2001).

Selon le Dr Thierry Bottaï, chef du Pôle de psychiatrie au CHM, on estime pour chaque année et pour 100 000 habitants les épisodes dépressifs majeurs à 7 500, les épisodes bipolaires de 4 à 5 000 et les épisodes schizophréniques à 23. Pour le bassin de l'Hôpital de Martigues, qui est de 220 000 habitants, cela représente le double de cas attendus. Ce dossier se propose de présenter les

ressources dont dispose le territoire du Pays de Martigues. Diversifiées, mais parfois insuffisantes au regard des besoins, elles visent à favoriser l'accès aux soins, l'insertion et l'intégration à la vie sociale des personnes présentant des troubles psychiatriques. L'inventaire n'est pas exhaustif. D'autres ressources, complémentaires, existent notamment dans le champ de la souffrance psychique. Elles seront traitées ultérieurement.

Une offre de soin publique sectorisée

- Tout patient est relié par son adresse à un secteur public de psychiatrie.

Pour la CAPM, Les villes de Port-de-Bouc et Saint-Mitre-les-Remparts dépendent du secteur 25 de psychiatrie générale adulte qui regroupe quatre communes (chef de service : Dr Jean-Luc Metge) tandis que Martigues dépend du secteur 24 adulte qui regroupe cinq communes (chef de service : Dr Thierry Bottaï).

Pour les enfants, les trois communes sont rattachées à l'inter-secteur 10 de Pédopsychiatrie (chef de secteur : Docteur Régis Poverel).

(cf. cartes ci-contre).

» L'OFFRE DE SOINS INTRA-HOSPITALIÈRE

Les urgences psychiatriques

L'urgence en psychiatrie est définie comme « une demande dont la réponse ne peut être différée (...) » (Circulaire du 30 juillet 1992). Elle est liée à l'état de souffrance du patient, à la notion de danger pour lui-même ou son entourage, au ressenti de l'entourage, du voisinage ou de la famille qui estime nécessaire une intervention médicale immédiate, sans attendre une consultation programmée.

L'accueil des urgences psychiatriques est assuré au service des Urgences de l'Hôpital des Rayettes, 24h/24 par une infirmière spécialisée et un psychiatre, sous la responsabilité du Dr Jean-Luc Metge, responsable de l'Unité intersectorielle d'accueil d'urgence et de liaison en psychiatrie et du Dr Thierry Bottaï, chef du pôle de psychiatrie. Il est possible d'obtenir une écoute téléphonique en composant le 04 42 43 24 49.

Contact

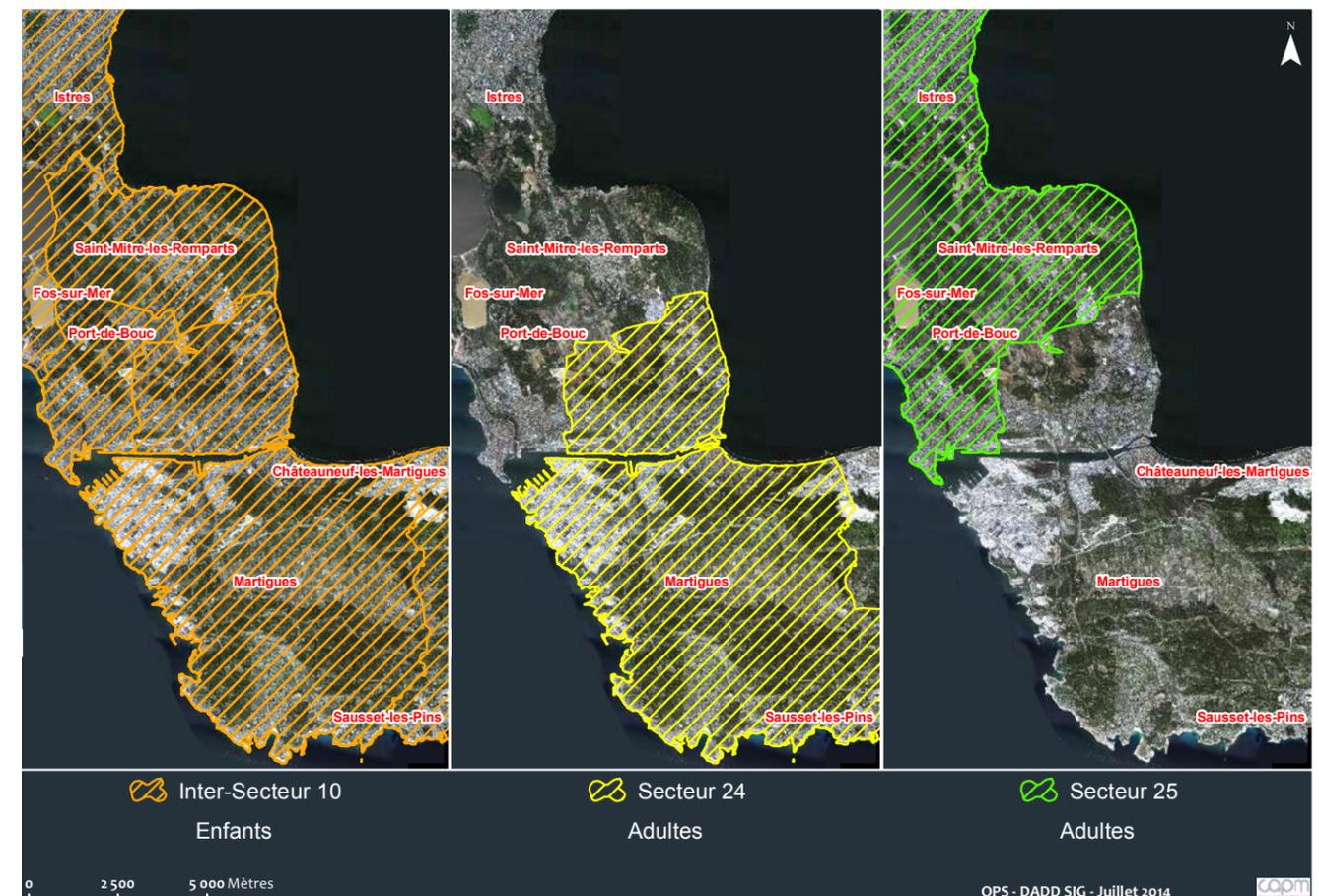
Service des Urgences du Centre Hospitalier des Rayettes
Accueil urgences psychiatriques / Tél. 04 42 43 24 49
(n°1 sur la carte ci-contre)

L'hospitalisation à temps complet

L'hospitalisation à temps complet concerne les personnes adultes à compter de 16/18 ans souffrant de troubles mentaux aigus nécessitant une prise en charge continue (24h/24) dans l'enceinte d'une structure hospitalière. Les services de psychiatrie générale du Centre hospitalier de Martigues (Dr Thierry Bottaï, chef de pôle) sont localisés à l'Hôpital du Vallon. La prise en charge est assurée par une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels du champ sanitaire, social et éducatif (psychiatres, psychologues, infirmiers, aides-soignantes, assistantes sociales, agents de service hospitalier, cadres de santé, éducateurs...). L'accueil de la personne hospitalisée entraîne un travail en collaboration avec son environnement familial et les équipes assurent son suivi en amont et en aval de l'hospitalisation. Chaque secteur dispose d'une capacité de 25 lits (dont 4 de soins intensifs) et dispose d'un espace de thérapie commun à tous les patients.

Contact

Tél. secrétariat secteur 24 : 04 42 43 28 24
secteur 25 : 04 42 43 28 25
(n° 2 sur la carte ci-contre)



L'offre de soins extra-hospitalière

Notre territoire compte neuf structures de jour extra-hospitalières, lieux de prise en charge complétant le dispositif de soins proposé par le Centre hospitalier de Martigues : deux CMP et deux hôpitaux de jour pour la prise en charge des adultes (secteurs 24 et 25) ; deux CMP, un CMPP, un CAMSP et un hôpital de jour pour enfants et adolescents.

Les CMP

Les Centres Médico-Psychologiques (CMP) ont pour rôle la prévention, le diagnostic et le traitement ambulatoire dans le domaine de la santé mentale. Ils permettent d'éviter l'hospitalisation ou de réduire sa durée, et de réinsérer le patient. Le projet de soins est élaboré autour d'une équipe pluridisciplinaire composée de psychiatres, psychologues, infirmières, psychomotriciens et orthophonistes. Ils accueillent un public adulte, enfants ou adolescents de 0 à 18 ans et leur famille. Ces lieux de consultations (sur rendez-vous) et de thérapies psychologiques permettent un soutien au traitement de l'adulte ou de l'enfant et de sa famille.

CMP pour adultes de Martigues - les Espérelles
Bd des Espérelles
13500 Martigues
Tél. 04 42 43 21 80
(n° 9 sur la carte p.9)

CMP pour enfants et adolescents de Martigues - Ziem
Traverse Charles Marville
Avenue Félix Ziem
13500 Martigues
Tél : 04 42 13 03 50
cmp.ziem@ch-martigues.fr
(n° 10 sur la carte p.9)

CMP pour adultes de Port-de-Bouc
Rue Frédéric Chopin
13110 Port-de-Bouc
Tél. 04 42 06 67 24
cmp.portdebouc@ch-martigues.fr
(n° 11 sur la carte p.9)

CMP pour enfants et adolescents de Port-de-Bouc
Rue de la République
13110 Port-de-Bouc
Tél. 04 42 06 66 77
(n° 12 sur la carte p.9)

Les CMPP et CAMSP

Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) est un service médico-social assurant des consultations, des diagnostics et des soins ambulatoires. Le CMPP est fréquemment consulté en première intention dans le cadre de troubles psychiques, avec des manifestations symptomatologiques, comportementales ou instrumentales variées. Il accueille, sur rendez-vous, enfants et adolescents de 0 à 18 ans et leur famille, reçus en consultation afin d'aborder les difficultés rencontrées : problèmes relationnels, perturbations du développement psycho-affectif, troubles du comportement, du langage, de l'alimentation...

CMPP
Montée E. Pottier - Canto Perdrix - 13500 Martigues
Tél. 04 42 80 67 50 - cmpp.mart@ch-martigues.fr
(n° 7 sur la carte p.9)

Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) reçoit les enfants de 0 à 6 ans présentant des retards psychomoteurs, troubles sensoriels, neuro-moteurs ou intellectuels. Ses objectifs sont : dépistage des déficits, prévention de leur aggravation, rééducation par cure ambulatoire, accompagnement des familles, lien avec les écoles et les établissements spécialisés.

CAMSP
Bd des Espérelles - 13500 Martigues
Tél. 04 42 81 18 18 - camsp.mart@ch-martigues.fr
(n° 8 sur la carte p.9)

Hôpitaux de jour pour enfants

Les Hôpitaux de jour sont des lieux d'accueil et de soins à la journée ou demi-journée pour des troubles en rapport avec des pathologies mentales, organisant des ateliers thérapeutiques dans lesquels les patients s'investissent et qui les valorisent à leurs propres yeux mais également à ceux de leurs familles et leurs concitoyens. Ci-contre l'hôpital de jour pour enfants de Martigues.

Contact
Hôpital de jour pour enfants de Martigues
5 ter rue Louison Bobet
Tél. 04 42 43 28 20
(n° 5 sur la carte p.9)



Hôpital de jour pour enfants de Martigues

» L'OFFRE DE SOINS EXTRA-HOSPITALIÈRE

Hôpitaux de jour pour adultes

Les hôpitaux de jour pour adultes de Martigues et de Port-de-Bouc ont organisé des journées Portes ouvertes les 20 mars et 23 mai 2014. Notons que l'hôpital de jour de Martigues intègre un CATTTP proposant des activités plus courtes «à la carte». De plus des sessions psycho-éducatives sur les maladies et les traitements sont organisées une fois par mois à l'hôpital de jour de Martigues à destination de l'entourage des malades.

Contact

Hôpital de jour pour adultes de Martigues
Villa les 3 Pins, 2, ancienne route de Marseille
Tél. 04 42 07 25 30
(n° 3 sur la carte p.9)

Hôpital de jour pour adultes de Port-de-Bouc
52, avenue Vaillant Couturier
Tél. 04 42 35 03 40 20
(n° 4 sur la carte p.9)



Hôpital de jour pour adultes de Port-de-Bouc lors des journées portes ouvertes

Unité intersectorielle de thérapies familiales et de couple

Une offre extrahospitalière pour surmonter les problèmes de communication

Les thérapies familiales et de couple, selon l'approche systémique, permettent aux membres d'une famille de dépasser une situation de crise, de trouver un nouvel équilibre et de favoriser l'évolution individuelle de chacun de ses membres. Les thérapeutes mobilisent les compétences des familles et des couples afin de mieux communiquer et changer leurs modes relationnels pour trouver des solutions à leurs souffrances. Les indications peuvent être : conflits parents/enfants, difficultés scolaires, troubles du comportement alimentaire, addictions, violences, trouble psychique, etc. Quelques consulta-

tions, espacées d'un mois environ, permettent en général aux familles/couples (orientés par un professionnel) d'avancer à propos du problème pour lequel ils viennent consulter.

Contact

Tél. secrétariat
secteur 24 : 04 42 43 28 24
Secteur 25 : 04 42 43 28 25
Dr Céline Dupré, psychiatre responsable de l'Unité
Celine.DUPRE@ch-martigues.fr
(n° 6 sur la carte p.9)

Le rôle important des médecins généralistes

Témoignage de Régine Aubert, cadre de santé de psychiatrie du CHM de Martigues

« Cadre de Santé sur le pôle de psychiatrie du CHM depuis de nombreuses années, j'ai pu constater que les médecins généralistes qui ont une bonne connaissance de l'offre de soins, de ses acteurs et de ses circuits, sont des alliés précieux dans les prises en charge de patients souffrant de troubles psychiques.

Outre le fait qu'ils sont le plus souvent sollicités les premiers dans les situations urgentes de décompensation, les médecins généralistes connaissent bien la personne et son entourage familial. Ils ont le plus souvent une alliance thérapeutique et une relation de confiance établies depuis des années avec leur patient.

Une bonne coopération des médecins de ville et des psychiatres hospitaliers permet d'améliorer l'accès aux soins et en favorise la continuité. »

Les médecins psychiatres en ville

Le territoire de la CAPM compte trois médecins psychiatres en exercice libéral (n° 16 à 18 sur la carte p.9). Au plan national, la psychiatrie est reconnue comme l'un des secteurs les plus nettement nécessaires en matière d'effectifs et ces carences se retrouvent sur le territoire.

La densité des psychiatres libéraux y est de 4,2 pour 100 000 habitants alors qu'elle est de 14,8 en PACA et de 19 dans les Bouches-du-Rhône. La complémentarité est nécessaire avec le secteur public et en cas d'urgence, les patients doivent s'adresser à l'hôpital.

» ACCÈS AUX SOINS

Équipe de prévention, Équipe mobile psychiatrie et précarité

Deux dispositifs intersectoriels d'accès aux soins

L'Équipe de prévention santé mentale et l'Équipe mobile psychiatrie et précarité (basées dans les mêmes locaux que les Espaces Santé Jeunes de Martigues et Port-de-Bouc) sont deux structures intersectorielles. Elles interviennent sur les deux secteurs de psychiatrie adultes (24 et 25) et sur celui de pédopsychiatrie (10).

Équipe de prévention pour les 16-25 ans : Sylvie Maméli, psychologue du secteur 24, Marc Krawczyk, psychologue du secteur 25 et Eddy Petitjean, infirmier, travaillent en réseau avec les secteurs sanitaire et social. Cette structure propose un espace d'accueil, d'écoute, d'information lors des consultations dans les Espaces santé jeunes de Martigues et de Port-de-Bouc et des interventions collectives dans les établissements scolaires, les maisons de quartier, les établissements de la Protection judiciaire de la jeunesse. Son objectif est d'aller à la rencontre des jeunes en souffrance dans une non-demande explicite, d'accompagner leurs familles en difficulté et de pouvoir orienter lorsqu'une pathologie psychiatrique est détectée.

Contact

Secrétariat secteur 24 : 04 42 43 28 24
Sylvie Maméli, psychologue secteur 24 : 06 03 69 89 61
psychiatrie.s24@ch-martigues.fr
ESJ - Bd Paul Éluard - Martigues
(n° 14 sur la carte p.9)

Secrétariat secteur 25 : 04 42 43 28 25
Marc Krawczyk, psychologue secteur 25 : 06 89 56 72 69
psychiatrie.s25@ch-martigues.fr
Maison des Services au Public
ESJ - Rue Charles Nédelec - Port-de-Bouc

Équipe mobile psychiatrie et précarité : sa mission est d'aller au devant des personnes adultes en situation de précarité et d'exclusion (bénéficiaires du RSA, demandeurs d'asile, SDF), quels que soient les lieux où leurs besoins s'expriment ou sont repérés, afin de faciliter la prévention, le repérage précoce et l'identification des besoins, l'orientation et l'accès au dispositif de soins. Une fonction d'interface est assurée entre les secteurs de psychiatrie et les équipes sanitaires et sociales afin de faciliter l'élaboration de prises en charge coordonnées autour du projet sanitaire et social du patient.

Contact

Secrétariat secteur 24 : 04 42 43 21 80
Sylvie Maméli, psychologue : 06 03 69 89 61
psychiatrie.s24@ch-martigues.fr
(n° 13 sur la carte p.9)

» L'INCLUSION SOCIALE PAR LE TRAVAIL, LE LOGEMENT, LES LOISIRS

ISATIS

La mission de l'association ISATIS (Intégration Soutien Accompagnement au Travail et à l'Insertion Sociale) est d'accompagner les personnes souffrant de troubles psychiques dans le sens d'une insertion professionnelle. Le Service d'Accompagnement et de Suivi des Travailleurs Handicapés (SASTH-PPS) a pour mission l'accompagnement des personnes orientées par Cap Emploi, le Sameth, Pôle Emploi ou les entreprises. Le service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) reçoit un public orienté par la CDAPH et propose un accompagnement visant l'insertion sociale, l'autonomisation de la personne dans les actes de la vie quotidienne, l'accès aux soins et l'insertion professionnelle.

**Accueil à l'Hôtel d'Agglomération de Martigues,
Rond-point de l'Hôtel de Ville (n°25 sur la carte p.9)**
Sur rendez-vous uniquement pris par téléphone au 04 42 20 90 05
Isatis - Sasth - 38, avenue de l'Europe - 13090 Aix-en-Provence
aix@isatis.org

L'association Domus

Domus (président, Dr Jean-Luc Metge, chef de service secteur 25 pôle psychiatrie adulte), association gérée par du personnel de l'Hôpital de Martigues a pour vocation d'améliorer l'accès au logement et l'insertion sociale des personnes souffrant d'une pathologie psychiatrique (recherche, installation et gestion d'appartements associatifs). Elle gère ainsi 1 appartement mis à disposition par PACT 13 sur Martigues (2 places), 2 sur Istres et 3 sur Marignane.

L'appartement associatif s'inscrit dans le cadre d'un projet thérapeutique formalisé. Il permet de mettre à la disposition des patients nécessitant une présence au quotidien, du personnel soignant, pour une durée pouvant aller de quelques mois à plusieurs années. Le but du suivi en appartement associatif est la réinsertion sociale : gestion du quotidien à l'intérieur de l'appartement, soins à l'extérieur (ex : psychothérapie au CMP), activités associatives culturelles et socioculturelles. L'appartement est loué par l'association, le patient bénéficie d'un contrat de sous-location avec loyer, participation financière ayant pour but de donner aux personnes hébergées la notion de responsabilité, d'évaluer leur capacité à gérer le quotidien en vue de leur autonomisation et de leur installation dans un logement personnel et indépendant.

Contact

Tél. 04 42 43 28 17 - Domus.mosaïque@ch-martigues.fr
(n°20 sur la carte p.9)

L'association Mosaïque

Mosaïque (présidente : Mme Carole Dettori, cadre de santé) est une association gérée essentiellement par du personnel de l'Hôpital de Martigues. Elle a pour objectif de favoriser le développement d'activités médico-sociales ainsi que certaines démarches aidant à l'autonomisation et la réinsertion socioprofessionnelle des patients. Elle intervient tant à l'Hôpital que sur les différentes structures extrahospitalières. C'est ainsi qu'elle participe au financement du secteur sociothérapie du pôle psychiatrique de l'Hôpital (ouverture d'un lieu de vie comme la cafétéria, organisation de manifestations telles que la fête de la musique ou le repas de Noël, animation d'activités manuelles), des activités des CMP et hôpitaux de jour (cours de gymnastique, théâtre, équitation, sorties culturelles) et à l'organisation de séjours thérapeutiques encadrés par une équipe soignante.

Contact

Tél. 04 42 43 28 17 - domus.mosaïque@ch-martigues.fr
(n°19 sur la carte p.9)

» LUTTE CONTRE LA STIGMATISATION

25^e semaine d'information sur la santé mentale

Afin de combattre les préjugés négatifs liés aux questions de santé mentale, associations, citoyens et professionnels organisent chaque année des manifestations d'information et de réflexion dans toute la France. Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) organisées par l'Hôpital de Martigues avec l'implication de nombreux acteurs locaux s'adressent au grand public. Elles représentent un moment privilégié pour communiquer sur les maladies mentales, éclairer l'ensemble de la population sur les différentes maladies mentales, le travail des soignants et l'importance des ateliers aménagés toute l'année par l'Hôpital de jour dans lesquels les patients s'investissent. Les équipes du pôle de Psychiatrie ont ainsi proposé en mars 2014 un panel de manifestations à la population, au sein de divers lieux de la ville de Martigues (journée « portes ouvertes de l'Hôpital de jour », « atelier théâtre ouvert » en partenariat avec la MJC, lecture des textes écrits par les participants de l'atelier écriture de l'Hôpital de jour, rencontre-débat sur le thème « Information, destigmatisation, accès aux soins »), tandis que l'association APORS a organisé une conférence de presse sur



« Information et santé mentale » et le RSOEB, en partenariat avec le cinéma le Meliès à Port-de-Bouc, a programmé deux ciné-débats sur les thèmes de la souffrance psychique.

Contact

Régine Aubert (cadre de santé secteur 24) - Tél. 06 07 38 34 60

» ÉDUCATION À LA SANTÉ MENTALE

APORS

Un acteur local au service des professionnels en éducation à la santé mentale

Les professionnels travaillant dans les champs de l'éducatif, du social, de la santé, de l'insertion, du logement, de la sécurité publique, sont fréquemment confrontés à l'expression de souffrances ou troubles psychiques générés ou aggravés par des difficultés multiples. La manifestation de troubles psychiques et psychiatriques vient rendre les pratiques plus complexes et conduisent les professionnels à s'interroger sur les réponses et les attitudes à adopter aux différentes situations rencontrées. Le fonctionnement de l'APORS (Association pour la promotion et l'Organisation du Réseau Santé précarité Martigues/Port-de-Bouc), permet une mise en réseau des différents partenaires. L'association travaille en trois commissions : enfance et famille, adolescents, et adultes en précarité qui organise le cycle « Du psychique au concret... » Cette commission a proposé, depuis décembre 2013, cinq séances de sensibilisation, d'information, de soutien et d'échanges à destination des professionnels. L'objectif de ce cycle est de familiariser les professionnels aux différents troubles psychiques et psychiatriques afin de leur permettre de les identifier et d'en percevoir les spécificités et de favoriser un accompagnement et une orientation pertinente grâce à un repérage des ressources locales. D'autres séances seront programmées à la rentrée prochaine.

Contact

Géraldine Grimaud, coordinatrice
Tél. 06 19 98 56 41 - reseau.apors@gmail.com
www.apors.com
(n° 23 sur la carte p.9)

De la détresse au suicide

Un module de sensibilisation organisé par le RSOEB

« Le suicide est l'expression d'une détresse, mais il ne correspond pas spécialement à un désir de mort mais au désir d'arrêt de la souffrance. » (Marc Krawczyk, psychologue clinicien).

Le RSOEB permet de fédérer les professionnels de santé et équipes pluridisciplinaires. C'est un réseau de mise en commun de pratiques, d'échanges, de veille et d'alerte vis-à-vis des problématiques de prévention, de dépistage ou de prise en charge des souffrances psychiques. En favorisant les rencontres entre les professionnels locaux, le RSOEB veille à dynamiser les liens entre professionnels. Ainsi, dans le cadre de la Semaine d'information de la santé mentale 2014, il a organisé un module de sensibilisation réservé aux professionnels, animé par Marc Krawczyk, Psychologue clinicien pour le CSAPA Anpaa13 de Martigues et l'Équipe prévention en santé mentale du Centre hospitalier de Martigues, et Eddy Petitjean, Infirmier en Santé mentale pour l'Équipe prévention en santé mentale du Centre hospitalier de Martigues et formateur national dans le cadre de l'Évaluation de la crise suicidaire et récidives.

Cet atelier a permis aux participants d'échanger sur leurs pratiques et de mettre à jour leurs connaissances mutuelles. Notons que le RSOEB organise d'autres modules tout au long de l'année.

Contact

Corinne Melia, coordinatrice RSOEB
Tél. 04 42 44 11 62 - rsoeb@wanadoo.fr
(n° 24 sur la carte p.9)

» SOUTIEN DES MALADES ET DE LEURS FAMILLES

Plusieurs associations ou structures implantées sur le territoire de la CAPM accompagnent les personnes souffrant de troubles mentaux et leur entourage.

ARGOS 2001, soutien des malades et de leurs familles

ARGOS 2001 est une association d'aide aux personnes atteintes de troubles bipolaires et à leur entourage ayant pour objectif de mieux faire connaître et reconnaître les troubles bipolaires, d'aider les patients à gérer leur maladie et rompre leur isolement social, défendre leurs intérêts, soutenir leurs proches et favoriser la recherche médicale et la prévention. L'antenne PACA d'ARGOS 2001 organise, tout au long de l'année, des groupes de parole pour les patients et leur entourage. Ces groupes de parole sont suivis d'une conférence animée par différents intervenants (psychiatre, psychothérapeute, infirmières, assistantes sociales).
Groupes de parole : le 2^e lundi du mois (excepté en août) de 17h à 19h. Les réunions se tiennent à l'hôpital de jour du secteur 24 à Martigues.

Contact Antenne Provence

Hôpital de jour « Villa les 3 pins »
2, ancienne route de Marseille - 13500 Martigues
Tél. 04 42 80 12 43 - 07 82 41 30 15
argos2001.provence@laposte.net
(n° 22 sur la carte p.9)

L'UNAFAM

Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques

L'objectif de l'Unafam est de combattre la détresse et l'isolement des familles dans l'accompagnement d'une personne souffrant de troubles psychiques. Les membres de l'association accueillent, conseillent les familles sur la bonne attitude à avoir au quotidien avec la personne malade et les assistent par la mise à disposition d'informations concernant les soins, l'hébergement adapté, les structures d'accompagnement, les lieux d'activité, les établissements d'insertion professionnelle. Elle propose mensuellement des groupes de paroles et d'échanges.

Contact Antenne de l'Étang de Berre

Accueil sur rendez-vous et permanence téléphonique au 06 62 95 72 79.

Groupes de parole, un soutien pour les familles de schizophrènes

L'Hôpital de jour du secteur 24 organise, le 3^e lundi de chaque mois de 17h à 19h, des groupes de parole pour les familles de personnes souffrant de schizophrénie avec un psychiatre, un psychologue et un infirmier afin :

- d'échanger autour des problématiques communes
- d'obtenir des réponses objectives et pragmatiques face aux difficultés engendrées par la maladie
- de favoriser une entraide et un soutien mutuels.

Contact Antenne Provence

Espace thérapeutique
(CATT et Hôpital de jour de Martigues)
Villa des 3 pins - 2, ancienne route de Marseille
13500 Martigues / Tél. 04 42 07 25 30
(n° 3 sur la carte p.9)

GEM les Ponts Bleus

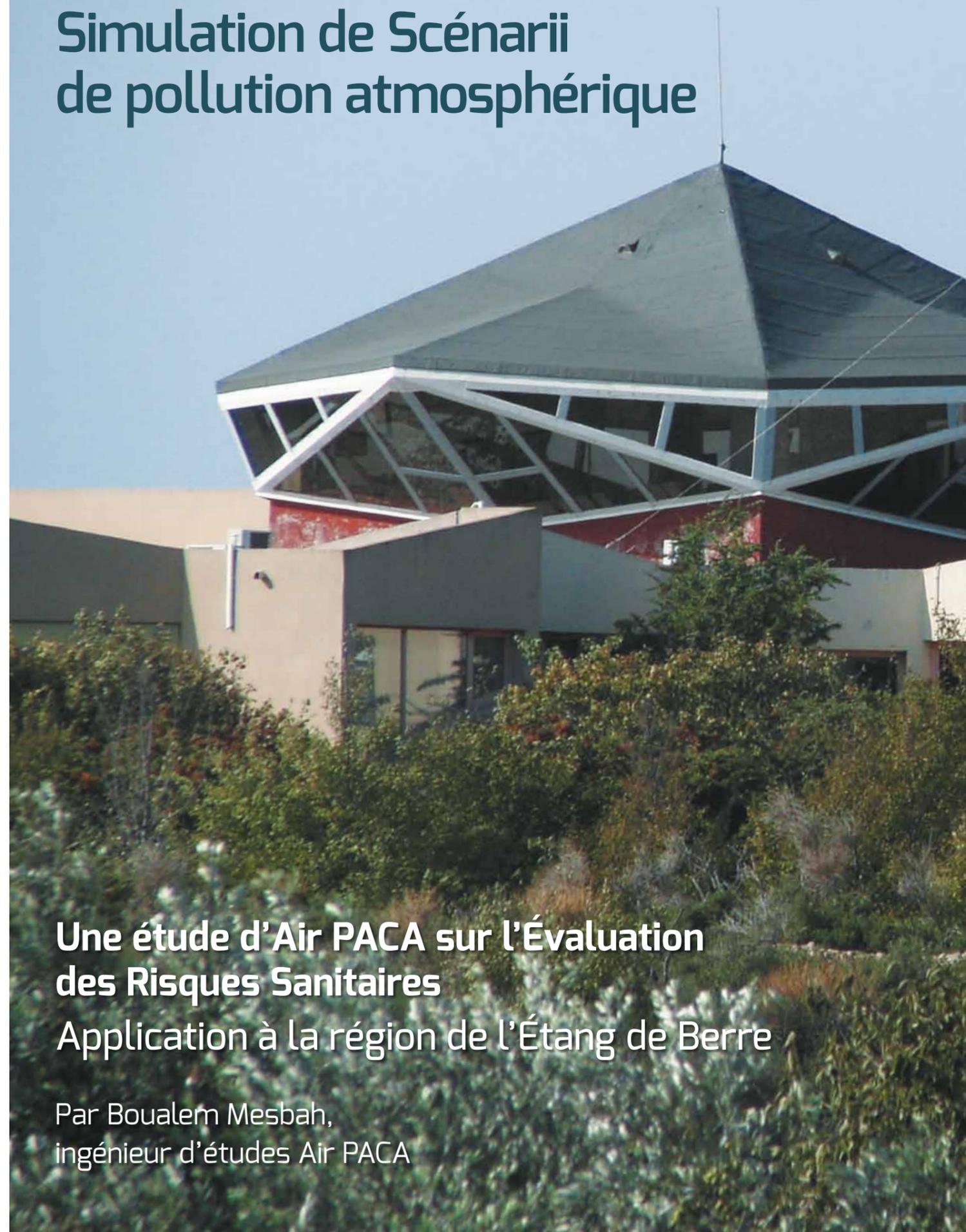
L'association les Ponts Bleus propose un groupe d'entraide mutuelle aux personnes souffrant de troubles psychiques et à leur entourage. Son objectif premier est de rompre l'isolement et la solitude en incitant chacun à s'insérer dans la vie socioculturelle par une collaboration avec les structures de Martigues, de l'Étang de Berre et de la Côte Bleue. Il s'agit de créer et maintenir un réseau d'échanges, de partage des connaissances, d'expériences et de faire vivre un lieu d'accueil convivial et ouvert à tous où il est possible de se retrouver autour d'un café pour échanger ou partager une partie d'échecs ou de scrabble.

Rendez-vous tous les mardis de 14h à 16h au Centre social de Boudème.

Contact

Jean-Louis Grigoletto
Tél. 04 42 80 12 43 - gemdemartigues@live.fr
(n° 21 sur la carte p.9)

Simulation de Scénarii de pollution atmosphérique



Une étude d'Air PACA sur l'Évaluation des Risques Sanitaires Application à la région de l'Étang de Berre

Par Boualem Mesbah,
ingénieur d'études Air PACA

L'Évaluation des Risques Sanitaires (ERS) est une démarche qui permet de quantifier un impact environnemental sur la santé. Cet impact est lié à une nuisance qui peut être la pollution atmosphérique. Trois types de données sont indispensables pour mener une ERS :

- les données de population,
- les données toxicologiques,
- les concentrations des polluants.

Pour ce qui est des concentrations des polluants, Air PACA dispose, grâce à sa plate-forme de modélisation, des outils opérationnels pour cartographier les concentrations des polluants dans la zone industrielle de l'Étang-de-Berre.

Objectif de l'étude

Le projet SCENARII a été labellisé par le Plan Régional Santé Environnement (PRSE). À ce titre, il contribue à l'objectif stratégique du Plan « Réduire et contrôler les expositions nocives à la pollution atmosphérique ayant un impact sur la santé ».

L'objectif opérationnel fixé par Air PACA pour le projet SCENARII s'articule autour de trois phases :

- modéliser, avec la plate-forme, la pollution atmosphérique dans la région de l'Étang-de-Berre : simuler les niveaux de pollution à partir des données d'émissions
- mener une démarche d'évaluation des risques sanitaires : définir une méthodologie et l'appliquer à un scénario de référence (année d'émissions 2007)
- développer et configurer une application informatique pour pouvoir simuler les risques sanitaires pour d'autres scénarii d'émissions.

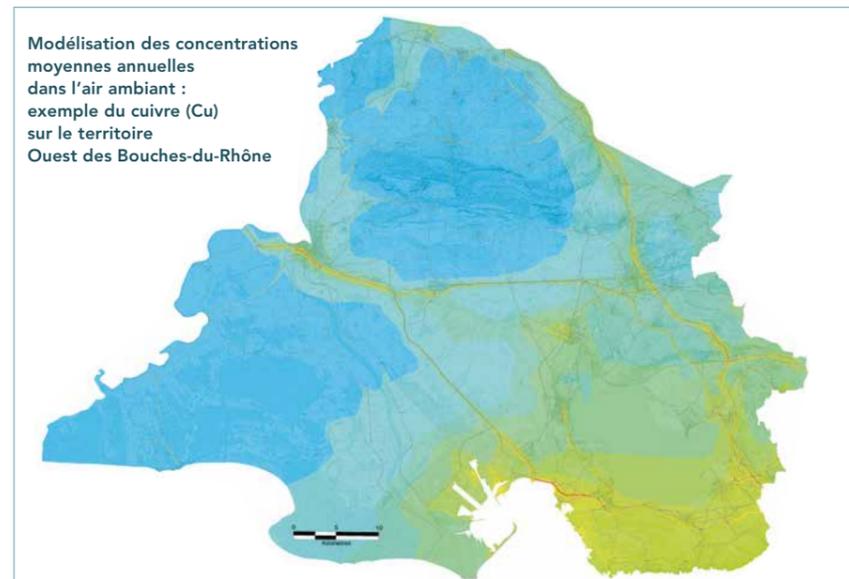
Réalisations et résultat du projet - Modélisation de la pollution atmosphérique

La plate-forme de modélisation a été utilisée pour les polluants ayant un intérêt dans une démarche d'ERS : 35 substances ou familles de substances.

La modélisation a ainsi permis de cartographier les concentrations de polluants : dans l'air ambiant, et dans les retombées atmosphériques.

Pour réaliser cette modélisation, l'inventaire Air PACA des émissions a été utilisé. 2007 est l'année de référence choisie et tous les types de sources ont été pris en compte :

- grandes sources ponctuelles : industries
- sources linéiques : transport
- sources volumiques : activités tertiaires.



Les cartographies de concentration des polluants obtenues par la modélisation ont été systématiquement corrigées par des données de mesures réalisées par Air PACA. Ces dernières ont été obtenues par le réseau permanent de capteurs automatiques et les campagnes temporaires réalisées dans des zones géographiques d'intérêt (cf. cartes ci-dessous et ci-contre).

Air PACA déploie au cours des campagnes temporaires des capteurs automatiques ou d'autres métrologies intégratives de type tube à diffusion passive. Ce « calage » de la modélisation par la mesure est primordial car la seule dispersion des émissions peut aboutir à une sous-estimation importante des concentrations des polluants. Cela est lié à la fois aux incertitudes sur les données des émissions mais aussi à la complexité de dispersion de certains polluants.

Méthodologie d'évaluation des risques sanitaires

La particularité et la valeur ajoutée du projet SCENARII réside dans le fait que l'évaluation des risques sanitaire (ERS) obtenue a pris en compte les éléments ci-dessous :

- l'ensemble de la zone de l'Étang-de-Berre a été considéré
- un nombre important de polluants a été intégré, notamment ceux ayant des Valeurs Toxicologiques de Référence (VTR) significatives
- les vecteurs respiratoire et oral ont été pris en compte.

L'exposition chronique a été retenue et un scénario d'exposition a été défini dans ce sens.

La méthodologie pour l'ERS déployée s'appuie sur :

- l'état de l'art, au travers des documents de référence dans le domaine : HCSP et INERIS
- le retour d'expérience des « études de zone » réalisées dans la région PACA et plus particulièrement dans la zone de l'Étang-de-Berre.

Le croisement avec les données de population, notamment celles sensibles aux effets de la pollution atmosphérique, a permis de réaliser des cartes de risques :

- pour 39 polluants pour lesquels on dispose de Valeur Toxicologique de Référence (VTR) ou de Valeur Guide (VG)
- pour les deux voies d'exposition
- pour différents systèmes ou organes cibles.

Il est à noter que les résultats qui concernent la voie d'exposition respiratoire sont plus précis par rapport à ceux obtenus pour la voie orale qui souffre d'incertitudes sur les données dans les milieux autres que l'air et sur les paramètres et les fonctions de transfert.

OSIRIS : application de simulation des risques sanitaires

La méthodologie définie dans le projet SCENARII ainsi que les paramètres qui s'y rattachent, notamment les valeurs de VTR choisies, ont été « codées » dans une application informatique : OSIRIS. Ce qui permettra la génération automatique de cartes de risques sanitaires pour d'autres scénarii de pollution. En 2013, OSIRIS a été utilisé pour produire des cartes de risques sanitaires actualisées avec l'inventaire des émissions relatif à l'année de référence 2010, le scénario de réductions des émissions prévues par le Plan de Prévention de l'Atmosphère (PPA) des Bouches-du-Rhône.

Le projet SCENARII, labellisé PRSE, a bénéficié du concours scientifique et/ou financier de l'ARS PACA, la DREAL PACA, et la Région PACA.



Pour en savoir plus : www.airpaca.fr

Contact

Sébastien Mathiot, référent Territoire Ouest des Bouches-du-Rhône, zone Étang de Berre
Tél. 04 42 13 01 27 - sebastien.mathiot@airpaca.fr

Maladies professionnelles

Où se situe le risque ?

Un cadastre du risque « réel », avéré, en réseau et en ligne

Par Marc Andéol, coordinateur de l'APCME

Depuis 2003, le réseau de l'APCME assiste les médecins du territoire dans la prise en charge des maladies susceptibles d'avoir une origine environnementale, milieu de travail en premier. Le but n'est pas seulement l'indemnisation de la victime : il s'agit d'identifier, de caractériser et de porter à la connaissance du plus grand nombre les milieux qui causent ces maladies afin de stimuler leur assainissement. Chaque cas donne lieu à des investigations approfondies selon une approche innovante et rigoureuse le SIC, « **Système d'Information Concret** », qui a retenu l'attention de l'Institut National du Cancer (cf. encadré ci-contre).

Ce nouveau site, actuellement en phase de test, sera ouvert aux médecins le 1^{er} octobre 2014.

Il permettra d'accroître « l'accessibilité » des informations acquises depuis 2003 et d'ouvrir la voie à un système permanent de saisie, de mémorisation et de diffusion des données essentielles. *

Ce n'est pas le résultat d'une recherche ponctuelle effectuée par des spécialistes extérieurs à la réalité quotidienne du territoire mais celui d'une implication et d'un engagement à long terme de médecins, de personnes déjà atteintes, de syndicalistes, d'employeurs, de techniciens de prévention, d'élus. Tous vivent quotidiennement la réalité des maladies causées par le milieu de travail et veulent contribuer à y mettre un terme.

La mémoire « en ligne » qui en résulte est structurée selon trois archives interactives, comportant toutes une fonction destinée à recueillir le « feedback » de tous ceux qui participent au réseau, qu'ils y soient ou non intégrés :



Les maladies éliminables : cadastre du risque avéré. Ce nouveau site, actuellement en phase de test, sera ouvert aux médecins le 1^{er} octobre 2014

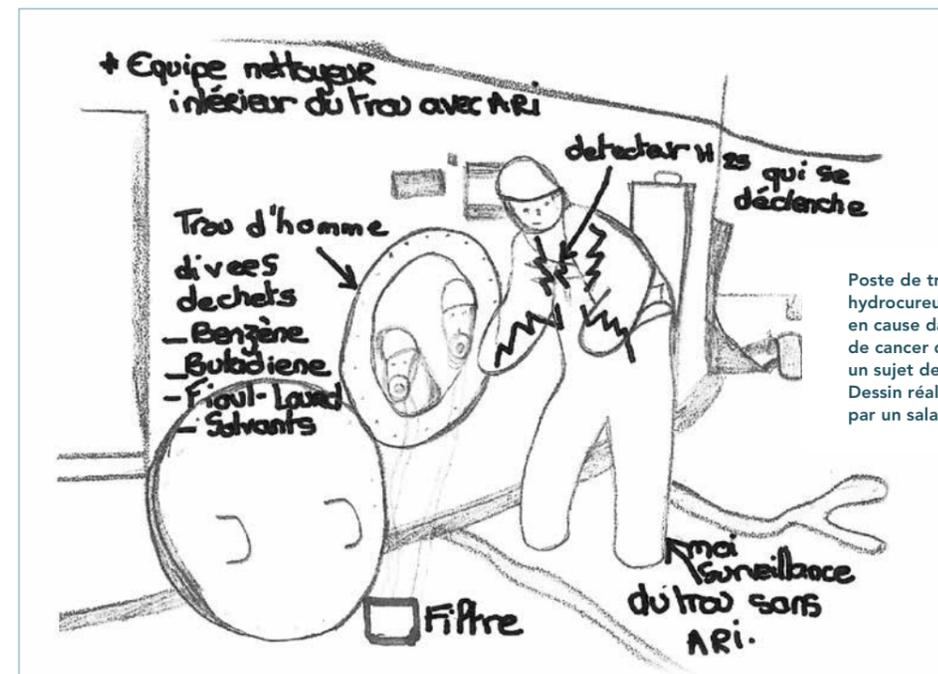
- **Le « cadastre », qui répond à la question :** « Où se situe le risque réalisé ? L'unité d'information élémentaire y est le poste de travail « entier », décrit du point de vue de tous les éléments utiles à l'évaluation a posteriori du risque ».
- **La « galerie des cas », qui répond à la question :** « Qui a « touché » le risque ? ». L'unité d'information élémentaire y est la personne « entière » caractérisée aussi bien par son profil pathologique que par son parcours professionnel.
- **Le « registre des maladies déclarées », qui contient les arguments médicaux et techniques d'imputabilité de la maladie au milieu de travail.**

Un « tableau de bord » permet de suivre les résultats en temps réel à différents niveaux : l'ensemble du bassin d'emploi, la commune, l'installation industrielle ou le poste de travail singulier.

Les risques de maladies y sont distingués en « risques prioritaires » (les six risques les plus graves et/ou fréquents) et « risques autres ». Pour chacun, on peut suivre l'évolution du nombre de sujets exposés connus, de maladies déclarées et reconnues. La plupart du temps, les conditions préalables ayant causé la réalisation du risque n'ont pas été modifiées. Le tableau de bord permet donc de distinguer les postes de travail qui conduiront certainement à l'apparition d'autres cas, de ceux où des interventions correctives, vérifiées dans leurs effets, ont été mises en œuvre. L'absence d'une « tarification » du risque réellement incitative est en effet l'une des causes de la persistance des maladies dues au milieu de travail.

Contact
 Marc Andéol, coordinateur APCME
 Tél. 04 42 06 21 17
 sic.apcme@gmail.com
 En savoir plus : www.apcme.net

* Conçu par le Pr Ivar Oddone, réalisé par Marc Andéol avec la consultation médicale du Dr Gilbert Igonet



Poste de travail (chauffeur-hydrocureur en raffinerie) en cause dans un cas de cancer de la vessie chez un sujet de moins de 50 ans. Dessin réalisé pour l'APCME par un salarié exposé

L'implication d'un engagement à long terme des médecins

Le groupe de médecins engagés dans cette action a commencé à se constituer en 1978 avec l'étude réalisée par le Centre de santé mutualiste de Port-de-Bouc sur Eternit. Peu à peu, un réseau informel a agrégé à ce groupe des médecins libéraux, des médecins hospitaliers, des syndicalistes et des inspecteurs du travail. C'est cette matrice qui en 2000 a donné naissance à l'APCME, une association médicale indépendante à but professionnel.

L'intérêt scientifique du SIC reconnu par l'INCa

Cette année, l'INCa finance avec l'État, la Région et la CAPM, une opération qui consiste, par la mise en œuvre d'un nouveau logiciel et d'un nouveau site Web, à réunir, actualiser et exploiter les données déjà acquises par l'APCME dans le but de localiser les situations ayant pu contribuer au risque et de produire un « cadastre du risque avéré » (les postes de travail en cause dans les cas documentés) dans la perspective de promouvoir la prévention. Avec ce soutien de l'INCa, ce n'est plus seulement l'utilité sociale de ce système qui est reconnue, c'est son intérêt scientifique. Le Comité d'Évaluation Scientifique de l'INCa écrit en effet : « Ce projet mérite d'être soutenu car ses enseignements pourraient servir de modèle pour le repérage épidémiologique des situations de risque en milieu de travail, problème qui va être croissant dans un contexte de forte mobilité professionnelle (...). Tout projet s'intéressant à cette problématique sera confronté aux questions identifiées par les auteurs de cette proposition. Il y a là un véritable enjeu de santé publique ».

Types de cancers déjà déclarés sur notre bassin grâce au SIC

Notre bassin d'emploi comporte la quasi-totalité des substances et procédés industriels classés comme cancérigènes pour l'homme (groupes 1 et 2A du CIRC). Cela explique la grande diversité des types de cancers déclarés, qu'ils soient ou non inscrits dans les « tableaux » de maladies professionnelles :

- Cancers broncho-pulmonaires
- Cancers ORL : cavités naso-sinusiennes, larynx, nasopharynx
- Cancers de l'appareil urinaire : rein, cancer urothélial
- Hémopathies malignes : leucémies, lymphomes LNH, syndrome myéloprolifératif
- Mésothéliomes : plèvre, péricarde, péritoine
- Epithéliomas de la peau
- Angiosarcome du foie
- Sarcome des tissus mous
- Cancer du système nerveux central.

Penser autrement l'offre de soins de premiers secours



Dr Lucien Halimi,
médecin généraliste à Martigues,
vice-président de l'association
« Inventons la santé autrement »

Médecins en Pays de Martigues : Vous avez choisi, dans le cadre du Contrat Local de santé, de vous investir dans le groupe de travail « Penser autrement l'offre de soins de premier recours ». Quels en sont pour vous les enjeux ?

Avant de participer à ce groupe de travail, je connaissais les problèmes de démographie médicale touchant certaines régions mais je pensais notre territoire épargné. D'ici cinq ans, le nombre de médecins sur Martigues sera beaucoup moins important. Nous avons donc un rôle à jouer pour anticiper ces départs à la retraite, c'est un enjeu primordial du CLS. Il faut trouver les moyens de faciliter l'installation des jeunes en rendant attractif notre territoire dès leur internat afin qu'ils aient l'envie de rester sur Martigues.

MepM : Vous êtes vice-président de l'association « Inventons la santé autrement », pouvez-vous nous présenter ses missions ?

Face à l'évolution d'une société individualiste où il faut toujours faire mieux avec moins, nous étions depuis quelque temps

un groupe de professionnels de santé à penser qu'il fallait réorienter nos professions vers un intérêt plus général qui profite à tous. En 2012, nous avons créé une association, soutenue par la fondation Macif, dont Isabelle Schemoul, docteur en pharmacie, est la présidente. Il s'agit de mettre en place un projet de territoire visant à décloisonner les professionnels de santé et de proposer des dispositifs innovants qui permettent un accès aux soins pour les personnes qui en sont exclues.

MepM : Votre association développe un projet de pharmacie solidaire. En quoi consiste concrètement ce projet, quel en est l'état d'avancement et comment vos confrères pharmaciens y réagissent-ils ?

Aujourd'hui, la santé est devenu un bien de consommation. Notre objectif premier est de faire de la pharmacie un lieu de solidarité en matière de santé en y développant la notion d'entraide, d'une part entre petites et grandes officines et d'autre part vers la patientèle.

La notion de renoncement aux soins pour des raisons financières qui a émergé progressivement prend de l'ampleur et entraîne une difficulté à se soigner. L'état de santé des personnes non prises en charge se dégradant, ces dernières sont finalement hospitalisées ou développent des pathologies chroniques, ce qui se traduit au final par un coût très important pour la société. Ces difficultés d'accès aux

soins sont en partie expliquées par les limites du système de protection sociale. L'absence de couverture complémentaire est un facteur important du renoncement aux soins alors que la CMU-C en facilite l'accès.

Notre association prend en compte le rôle du pharmacien en tant qu'acteur de santé publique et propose de créer un nouveau modèle de fonctionnement des pharmacies, complémentaire de l'existant, afin qu'elles puissent travailler en coordination avec les différents réseaux de professionnels de santé du territoire.

Mais il ne faut pas fragiliser la structure qui va s'engager dans une démarche solidaire : concrètement la pharmacie solidaire prendrait en charge, sur un pourcentage déterminé de son chiffre d'affaire, la partie des vignettes bleues et blanches non remboursées par la Sécurité Sociale pour un nombre limité de personnes en difficultés financières, exclues de la CMU-C et n'ayant pas les moyens de payer une mutuelle. Dans un souci de confidentialité,

Notre association prend en compte le rôle du pharmacien en tant qu'acteur de santé publique

ces personnes auront été préalablement enregistrées pour une durée déterminée en tant que bénéficiaires de la démarche. En développant la notion de conseil et de prévention individualisée auprès du public accueilli, et l'accès aux soins, la pharmacie solidaire proposera une offre de services attractive qui va fidéliser et augmenter le volume de la patientèle solvable.

Notre projet, soutenu par le Fonds Social Européen et la Région Paca (au titre du PROGRESS) dans le cadre du dispositif Microprojet, vise à s'autofinancer et ne pèsera pas sur les comptes publics. Le dispositif Microprojet est porté dans les Bouches-du-Rhône et le Var par la CRESS PACA (Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire). Nous sommes actuellement à la recherche de partenariats privés éthiques. Nous avons par ailleurs reçu un avis favorable du Conseil de l'ordre des pharmaciens et de l'Agence Régionale de santé.

Contact : lucienhalimi@hotmail.fr